

## L'eau pour la vie des territoires

*C'est ce qu'a démontré avec brio la manifestation des 2000 agriculteurs réunis à Mont-de-Marsan le 30 mars dernier. C'est l'annulation de l'AUP Adour qui a déclenché ce mouvement d'indignation, renforcé par les inquiétudes sur la PAC. Les manifestants ont su allier colère et pédagogie, rappelant des évidences : sans eau, point de nourriture et d'avantage d'importations ! Saluons cette mobilisation exemplaire, en présence de la Présidente de la FNSEA et du Président d'Irrigants de France et gageons qu'elle soit entendue au plus haut niveau, car la politique de l'eau est stratégique pour nous adapter au changement climatique et les déclarations ne suffisent pas, il faut passer aux actes et les démultiplier dans les territoires.*

## Le chiffre du mois

**1,4 million d'hectares,** c'est la surface française de maïs grain prévue pour cette campagne 2021. Soit 10 % de moins qu'en 2020, où les difficultés des céréales d'hiver avaient induit une importante hausse des cultures d'été.

## MARCHÉ

### FORTES TURBULENCES SUR LES MARCHÉS

Les cours du maïs connaissent une grande volatilité liée aux incertitudes pesant sur la dernière partie de la campagne 2020/21 et sur la prochaine campagne.

#### L'Amérique du Sud pénalisée par la météo

Après s'être atténué en début d'année, le phénomène climatique « la Niña » s'est réinstallé en Amérique du Sud. En Argentine (2<sup>ème</sup> exportateur mondial), un temps chaud et sec est revenu sur la principale zone de production avec pour conséquence une très nette dégradation des conditions de culture des maïs tardifs. Ceux-ci, semés en décembre, avaient bénéficié du retour des précipitations en janvier mais ont pâti de la sécheresse en pleine floraison. Les analystes ont donc de nouveau réduit le potentiel de production à 46-47 Mt (contre 51 Mt en 2019-2020). Des pluies sporadiques ces dernières semaines ont permis de stabiliser la situation mais certains maïs ont déjà subi des dommages irréversibles. Les plus précoces (semés en octobre) commencent à être récoltés et arrivent dans les ports mais les premiers rendements sont mauvais et augurent d'une campagne difficile pour l'Argentine.

Au Brésil (3<sup>ème</sup> exportateur mondial) ce sont en revanche les pluies qui ont mis en difficulté les producteurs. En février et mars, d'importants cumuls de précipitations ont fortement ralenti le rythme de la récolte du soja et donc les chantiers de semis de maïs safrinha (75 % de la production) qui suivent le soja. Les rythmes de semis ont ainsi été les plus lents depuis 10 ans ! Les producteurs ont donc semé très tardivement, du fait d'un contexte de prix incitatif, ce qui les expose à d'éventuels aléas climatiques (sécheresse dans le Centre-Ouest, gelées précoces dans le Sud). La production reste annoncée en hausse par rapport à 2019/20 mais les opérateurs suivent attentivement l'évolution des conditions météo en cette fin de campagne.

#### Des surfaces américaines en hausse en 2021/22

Du fait de prix très incitatifs, les surfaces

américaines de maïs devraient fortement augmenter au printemps pour la campagne 2021/22.

Dans sa 1<sup>ère</sup> projection pour la prochaine campagne, l'USDA, avait annoncé le semis de 37,2 Mha de maïs, avec des stocks toujours bas du fait de la relance de la production d'éthanol et d'exportations dynamiques. Les opérateurs s'attendaient à des surfaces encore plus élevées. Cependant, l'USDA a créé la surprise sur les marchés, ce 31 mars, avec des intentions de semis en deçà des premières projections et des attentes des opérateurs. Les cours du maïs à Chicago ont donc fortement augmenté suite à l'annonce et la volatilité sera de mise dans les prochaines semaines. Certains analystes restent cependant sceptiques sur ces intentions de semis qui ne leur semblent pas refléter le caractère incitatif du contexte de prix en maïs comme en soja. Les conditions météo du printemps sur la Corn Belt seront scrutées avec attention.

## PAC : DISCUSSIONS ACCÉLÉRÉES

À la tête de la Présidence de l'Union Européenne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Portugal a annoncé son ambition de finaliser les arbitrages sur la PAC durant son mandat. Les négociations entre les trois institutions européennes se poursuivent donc à rythme soutenu. Le super trilogue du 26 mars dernier a défini les modalités de mise en œuvre, de contrôle et d'indicateurs. Mais le sujet de l'architecture verte n'a pas été abordé et sera examiné en fin de négociation. Rappelons que l'objectif sera de trouver un compromis sur le montant de l'enveloppe qui sera consacrée à cette nouvelle aide : entre une position du Parlement, à 30 %, et celle du Conseil, à 20 %.

### PSN : MOBILISATION POUR UNE PAC PLUS JUSTE

Au niveau national les discussions s'accroissent pour définir le Plan Stratégique National (PSN), le projet actuellement sur la table par les services du ministère de l'Agriculture n'est en effet pas acceptable. L'AGPM au côté des autres associations de grandes cultures, l'AGPB, la CGB et la FOP, en appelle à une PAC équilibrée qui soit

réellement au service de la souveraineté de la France et de l'Europe.

La souveraineté alimentaire a été remise au cœur des préoccupations de nos dirigeants et de nos concitoyens à la lumière de la crise sanitaire que nous traversons depuis 1 an maintenant. Nos filières de production n'ont jamais cessé d'alimenter nos marchés, qu'ils soient locaux ou internationaux, démontrant ainsi leur performance et leur organisation dans tous les territoires. Céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves, sont à la source d'importantes chaînes de valeurs, des collecteurs de grains, aux élevages et industries des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> transformation, sans oublier l'export vers l'Europe ou le reste du monde. Rappelons que les grandes cultures génèrent 21 milliards d'€ de valeur ajoutée, 460 000 emplois, et contribuent à lutter contre le changement climatique en absorbant de grandes quantités de CO<sub>2</sub> et en restituant du carbone dans les sols.

### A peine un smic par an !

Malheureusement, en dépit de son excellence, notre agriculture est exsangue. Avec à peine un smic en moyenne par an ces 8 dernières années, les revenus moyens des producteurs de grandes cultures sont historiquement bas. Dirigeants et citoyens doivent en prendre conscience : les artisans de leur alimentation, de leur énergie verte et de leurs matières premières naturelles, ne gagnent pas leur vie. Comment en sommes-nous arrivés là ?

D'abord, le secteur des grandes cultures a fait les frais de choix purement politiques et idéologiques lors des deux précédentes réformes de la PAC : aujourd'hui, en moyenne, les aides aux exploitations de grandes cultures sont inférieures de 30 % au montant moyen des aides en France.

Ensuite, le potentiel de production français est mis en difficulté par une avalanche de contraintes, de limitations, voire la disparition des moyens nécessaires au développement et à la protection des cultures. L'accès à l'innovation reste également hypothétique dans un contexte de défiance généralisée alors que notre alimentation est connue pour être l'une des plus sûres au monde.

Rappelons que les aides de la PAC sont octroyées aux agriculteurs en contrepartie de leur engagement pour l'alimentation de nos concitoyens et de la transition agroécologique. Elles sont indispensables, non seulement aux revenus des exploitants, mais surtout à la pérennité d'une agriculture française capable de nourrir toute la population et pas seulement les plus aisés.

### Arbitrages à haut risque en préparation

Alors, à la veille d'arbitrages majeurs sur le PSN pour la période 2023-2027, l'AGPM, avec l'AGPB, la CGB et la FOP, alerte tous les acteurs sur les dangers pour la pérennité de nos filières.

Les propositions des services du Ministère mises sur la table dans le cadre du PSN risquent de pénaliser à nouveau les

exploitations de grandes cultures : rythme de la convergence des aides, taux de paiement redistributif, accès à l'éco-régime... autant d'orientations délétères pour nos productions. **Nous demandons une PAC basée sur une approche économique et responsable, intégrant des dynamiques de filières et de territoires. Nos demandes sont les suivantes.**

- La conditionnalité des aides doit être équivalente à la conditionnalité plus le verdissement actuel.
- Le revenu des producteurs de grandes cultures doit être sécurisé par les aides du 1<sup>er</sup> pilier, l'augmentation des transferts vers le second pilier doit donc cesser.
- La convergence des aides doit être limitée et compensée pour les situations les plus impactées.
- Les aides couplées doivent être adaptées afin de compenser les effets de la convergence et favoriser la structuration des filières, voire par le développement de programmes opérationnels.
- L'Eco-régime, destiné à accompagner la transition agroécologique, doit être accessible à tous et sans distinction de modèles. Aussi, la certification des pratiques, telle la certification environnementale de niveau 2 et la certification maïs, comme le recours à des pratiques agronomiques vertueuses, doivent permettre de valoriser les efforts en donnant l'accès à ces programmes.
- Le taux du paiement redistributif doit être limité à 10 % et s'appliquer jusqu'à la dimension moyenne des exploitations françaises (63 ha).
- Une protection des exploitations face à la multiplication des aléas grâce au développement des outils de gestion des risques et plus particulièrement de l'assurance climatique, avec un déclenchement dès 20 % de perte.
- Un soutien amplifié à l'investissement pour les exploitations de grandes cultures afin de favoriser les transitions et en particulier pour les zones intermédiaires, ces territoires aux potentiels de production limités par des contraintes naturelles, nécessitant en effet une aide complémentaire.

Nous attendons du Ministre de l'Agriculture une position claire en faveur d'une agriculture forte, porteuse de valeurs pour nos territoires et au service de l'ambition de notre pays en Europe et dans le monde. Bref une agriculture durable dans toutes ses composantes : le respect de l'environnement et la préservation du climat, une économie saine, et une utilité sociale. Cette durabilité passe d'abord par celle de nos exploitations. Il est urgent que nos dirigeants en prennent pleine conscience et arrêtent de les ponctionner au profit de modèles décroissants, fantasmés et en totale inadéquation avec les enjeux démographiques et climatiques de notre temps.

## ■ PLUS DE 25 000 HA DE MAÏS DOUX

Le programme de production 2021 pourrait être le plus élevé enregistré en France depuis 2008 puisqu'il est estimé à un peu plus de 25 000 ha. Il correspondrait ainsi à la capacité de production des outils industriels et un tel programme ne pourra être mis en place que si les conditions climatiques s'y prêtent et si les semis précoces se déroulent sans retard. Cette hausse du programme de 9 % par rapport à 2020 s'explique par les rendements décevants de la précédente campagne et la hausse de la consommation de maïs doux en conserve de 8,5 % en France en 2020.

## ■ 85 000 HA DE MAÏS SEMENCE

Les surfaces de maïs semence sont en nette hausse de 6 à 7 % en France par rapport à la campagne 2020. Avec 85 000 ha le programme de production 2021 s'annonce comme le second plus important jamais enregistré. Cette hausse s'explique par un niveau de stock faible en partie du à un résultat moyen très en deçà de l'objectif en 2020, en France comme dans le reste de l'UE et aux ventes de semences de maïs record de la dernière campagne.

## ■ WWW.JOB-SEMENCES-MAIS.FR : DU TRAVAIL DANS LES CHAMPS DE MAÏS EN ÉTÉ

Le site [www.job-semences-mais.fr](http://www.job-semences-mais.fr) et la vidéo associée assure la promotion du métier de Technicien Agréé pour l'inspection des cultures de maïs et de sorgho. Ce site, lancé par la FNPSMS, met en relation candidats et recruteurs dans les différents départements où il y a de la demande. Proposées en juillet et août (avec deux jours de formation en juin) ces missions constituent un job d'été idéal pour les étudiants titulaires du permis de conduire, intéressés par l'agriculture et souhaitant travailler en extérieur. Découvrez [la vidéo](#).

### BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Prévisionnel mars 2021 (1000 t)		2019 / 20	Prév. 2020 / 21
Ressources	Stock départ	2 118	2 035
	Collecte	10 325	10 623
	Importations	673	450
Utilisations	FAB	2 802	3 150
	Util. humaines et indus.	2 755	2 460
	Exportations	4 186	4 396
	Autres	1 337	1 098
Stock final (ressources - utilisations)		2 035	2 005

### Prix de la récolte 2020, exprimés en €/t base juillet

